

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 11 mars 2022, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de M. Fabrice ROSAY, Secrétaire général pour les affaires régionales représentant M. le Préfet de la région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Economique et Financier et de M. D'ANGELO, Agent Comptable de l'EPF Normandie.

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'EPF de Normandie en date du 5 juillet 2019, acceptant la prise en charge du périmètre de l'opération **960 406 – SAINT LEONARD « Habitat »**,
- Vu La délibération du Conseil Municipal de la commune de Saint-Léonard en date du 8 février 2022 décidant de solliciter l'EPF de Normandie afin de mener une procédure de DUP,
- Sur le rapport et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'accepter, à la demande de la Ville de **SAINT LEONARD** (Seine-Maritime), la prise en charge de la procédure d'expropriation sur le périmètre de prise en charge de l'opération 960 406 – SAINT LEONARD « Habitat », et d'être bénéficiaire de la déclaration d'utilité publique.

Cette délibération vaut avenant à la Convention de Réserve Foncière liant la Commune de Saint Léonard à l'EPF de Normandie.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Sébastien LECORNU

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le
L'Adjoint au Secrétaire Général
Le Préfet,
pour les Affaires Régionales,
en charge du pôle "Politiques Publiques"

18 MARS 2022

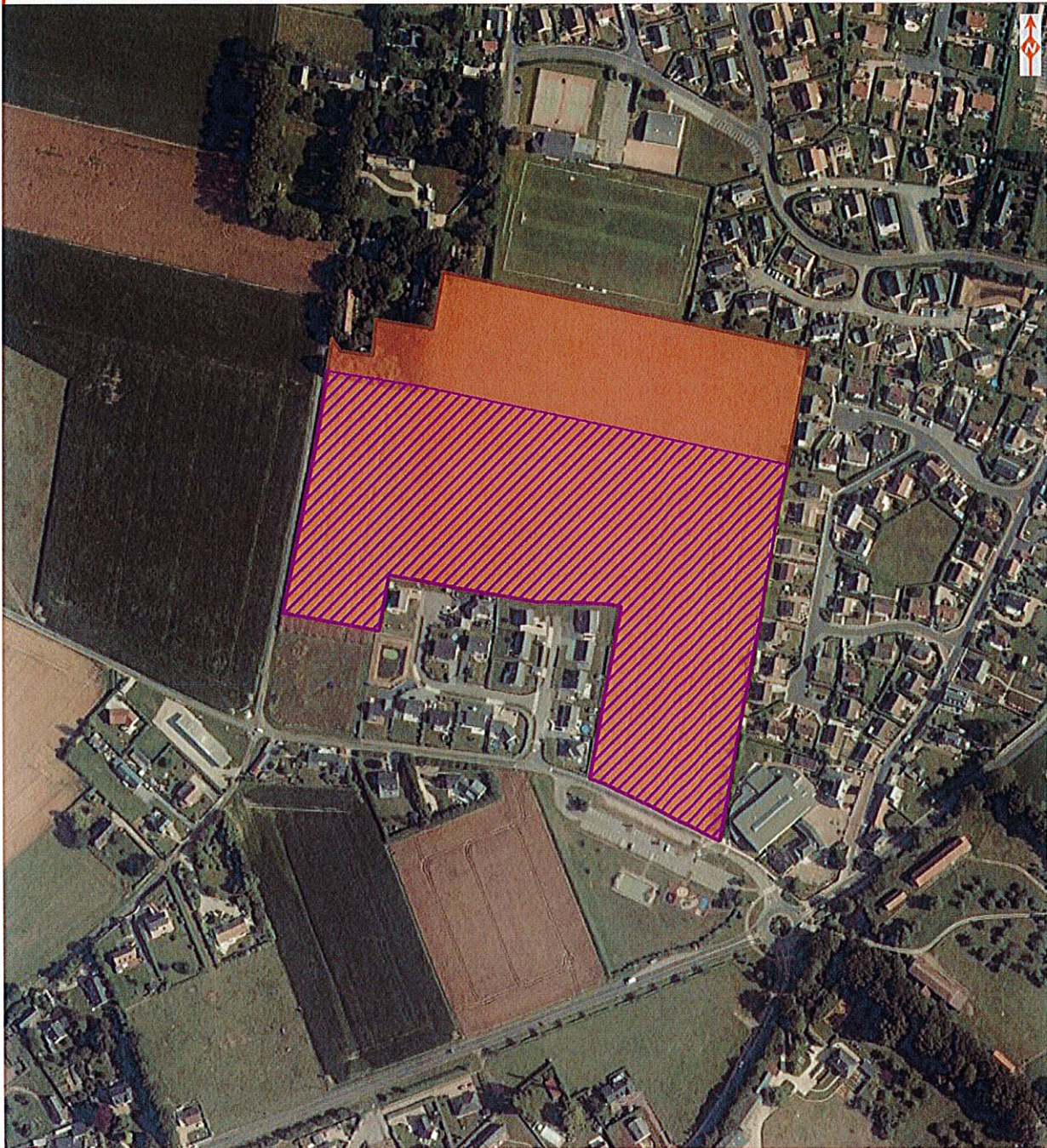
Dominique LEPETIT

Action foncière

Département de la Seine-Maritime
Saint-Léonard

Code Opération: 960 406
Surface : 6,8 ha environ

Habitat



Sources : BD Ortho 76 - IGN - 2020

Cartographie : N.D. (EPF Normandie) le 16/02/2022

- Emprise concernée par l'opération
- Parcelle concernée par le changement d'outil foncier

Plan annexé à la
convention signée le :

0 30 60 120
Mètres

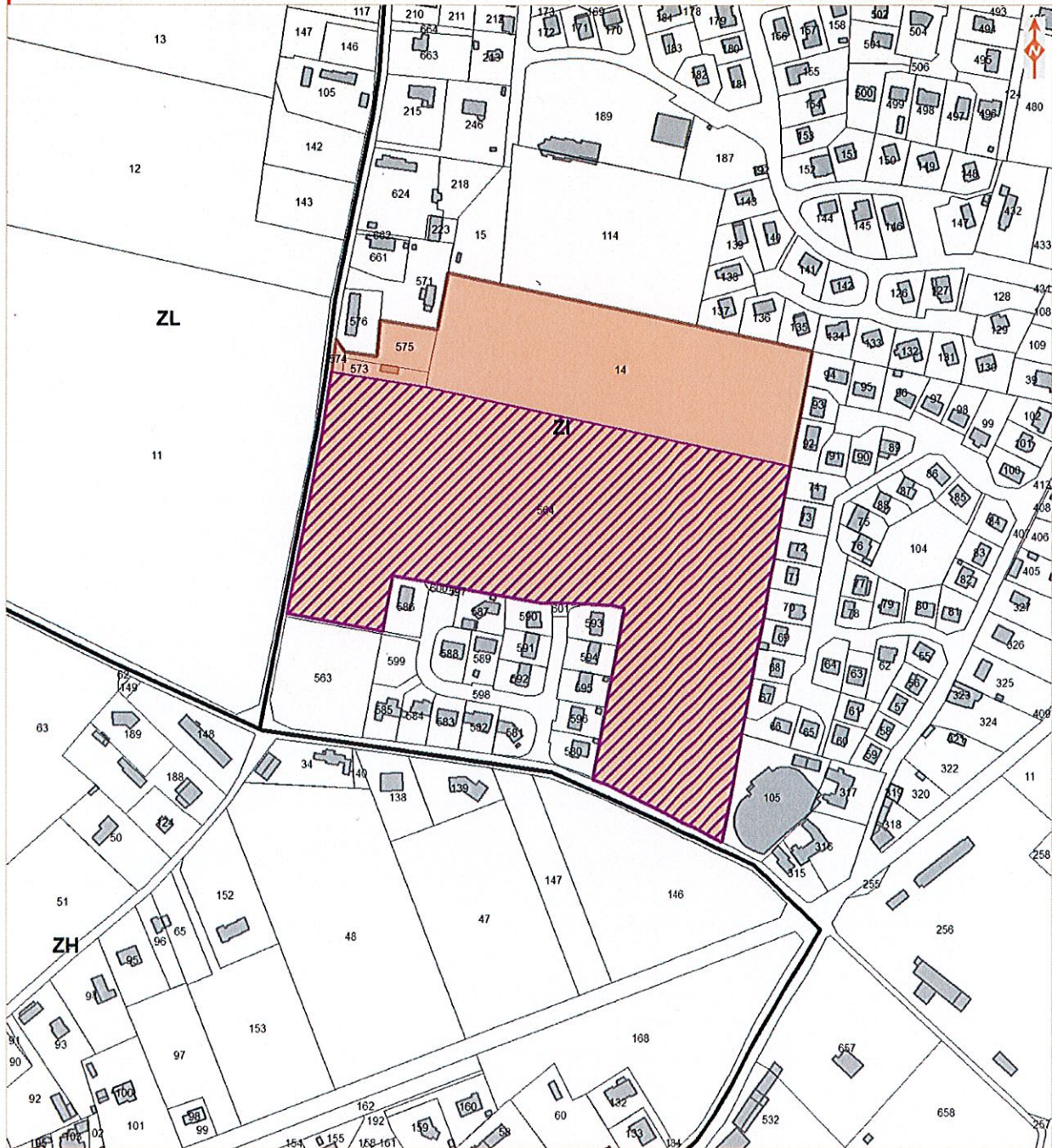
Action foncière

Habitat

Département de la Seine-Maritime
Saint-Léonard



Code Opération: 960 406
Surface : 6,8 ha environ
Section : ZI



Sources : Origine cadastre 2021 - Droits de l'Etat réservés

Cartographie : N.D. (EPF Normandie) le 16/02/2022

- Emprise concernée par l'opération
- Parcelles
- Parcelle concernée par le changement d'outil foncier
- Bâti
- Sections cadastrales

Plan annexé à la convention signée le :

